Association MULTILOISIRS - La Garde Adhémar

 VIDE-GRENIER

 LA GARDE ADHEMAR

**Centre historique du Village**

**DIMANCHE 1er JUIN 2025**

 VISITEURS : De 9h00 à 17h30

EXPOSANTS : Arrivée 7h00

1 emplacement 2,5ml : 6€ - 2 emplacements soit 5 ml : 10€

Date limite des inscriptions **vendredi 30 mai 2025 minuit**

Inscription et renseignements par mail : multiloisirslga@gmail.com

ou portable 06.15.13.63.40

**A compléter et à nous retourner SVP**

Je soussigné,

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : @mail :

**Obligatoire : N° d'immatriculation du véhicule qui sera présent** :

**Important : Nombre d’emplacement (s) demandé (s) :**

Atteste sur l'honneur, que je suis un particulier non inscrit au registre du commerce et que je ne participe pas à plus de deux ventes au déballage par année civile pour y vendre des objets personnels et usagés. (Art. L.310-2 code du commerce)

 ORGANISATION DU VIDE GRENIER - LA GARDE ADHEMAR

**REGLEMENT 2025**

1. L'entrée du vide grenier est gratuite pour les visiteurs.
2. Les ventes de produits consommables, d'objets et meubles neufs ne sont pas acceptées.
3. L'utilisation d'une sonorisation individuelle n'est pas autorisée.
4. La vente de boisson et de petite restauration sur place est strictement réservée à l'association organisatrice et restaurateurs locaux.
5. L’emplacement sera réservé si le dossier d'inscription est renvoyé complet. Vous pouvez le déposer à la mairie ou l’envoyer par courrier à la Mairie. Le règlement des emplacements sera demandé le jour du vide-grenier en matinée.
6. Les exposants arriveront à partir de 7h00. Les places seront affectées par l’association et communiquées aux exposants avant le vide-grenier par message en tenant compte le plus possible des souhaits de chacun. Les personnes désirant avoir des emplacements mitoyens devront le signaler lors de l’inscription et se présenter ensemble dans la file d'arrivée des voitures. Le véhicule sera garé derrière l’exposant sauf exception. Il ne pourra pas en partir avant la fin du vide grenier. L'association se réserve le droit de récupérer l'emplacement si l’exposant ne se présente pas avant 8h15.
7. Se munir de son matériel, table, chaise, parasol, casquette, chapeau... Vérifiez la météo nous avons dû annuler en octobre 2024 à cause de la pluie.
8. Le nombre de places est limité. Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée chronologique.

9. L'association MULTILOISIRS décline toute responsabilité en cas de vol

 ou détérioration de matériel et/ou de véhicule.

 **Merci et à bientôt**

 **Si problème nous contacter au 06.15.13.63.40**

 Date : ……………………….. signature :